

## DECISIONS JURISPRUDENTIELLES RELATIVES AUX FAUTES COMMISES ET AUX SANCTIONS APPLIQUEES

Fautes commises	Sanction applicable	Observations
Refus d'obéissance	<p style="text-align: center;"><b>Avertissement</b> CAA de Nantes, 14.12.2000</p> <p style="text-align: center;"><b>Blâme</b> CAA de Marseille, 01.04.2003</p>	Refus d'exécuter un ordre, sans récidive
	<p style="text-align: center;"><b>Exclusion temporaire d'une durée de 15 jours</b> CAA Nantes</p>	Refus d'exécuter plusieurs ordres
Diffusion d'informations syndicales au moyen de la messagerie intranet des services de la commune	<p style="text-align: center;"><b>Blâme</b> CAA de Nancy, 02.07.2007</p>	La sanction n'est envisageable que dans l'hypothèse où l'usage d'internet ou de la messagerie à des fins politiques a été interdit et que cette interdiction a été notifiée à l'ensemble des agents
Manquements à l'obligation de discrétion professionnelle	<p style="text-align: center;"><b>Blâme</b> TA de Clermont-Ferrand, 07.05.1997</p>	Attestation établie par un secrétaire de mairie, à l'insu du maire, mentionnant des faits relatifs au déroulement du scrutin électoral à l'intention d'un électeur dans le cadre d'un recours contentieux
	<p style="text-align: center;"><b>Exclusion temporaire d'une durée de 3 jours</b> CAA de Bordeaux, 17.02.2005</p>	Tenue de propos de nature à mettre en cause l'intégrité et les capacités professionnelles du DGS ainsi que les convictions politiques et sociales des élus. Sanction justifiée par la présence d'élus, de fonctionnaires et de parents d'élèves lors de la tenue des propos et par l'absence de mandat de l'organisation syndicale dont l'agent en cause était délégué
	<p style="text-align: center;"><b>Rétrogradation</b> CE du 12.12.1997</p>	Responsabilité pour un inspecteur principal de police de la publication d'une critique violente de la politique gouvernementale comportant des incitations à l'indiscipline collective. Sanction justifiée alors même que l'agent était totalement déchargé de service pour exercer un mandat syndical, insusceptible d'amnistie car constitue également un manquement à la déontologie policière assimilable à un manquement à l'honneur

<b>Manquement à l'obligation de neutralité</b>	<b>Exclusion temporaire des fonctions d'une durée de 15 jours</b> CAA de Lyon	Port d'un signe religieux accompagné de refus réitérés d'obéir à l'ordre de le retirer. La sanction et sa nature doivent être justifiées par l'ensemble des circonstances de l'espèce, notamment la nature et le degré de caractère ostentatoire du signe, la nature des fonctions de l'agent et l'exercice de prérogatives de puissance publique ou de fonctions de représentation (en l'espèce, port d'un foulard dont le caractère religieux était revendiqué par un fonctionnaire titulaire du grade de contrôleur du travail)
	<b>Révocation</b> CE du 15.10.2003	Utilisation de l'adresse électronique de son employeur et de celle d'un autre agent au profit d'une association religieuse, aggravée par le fait d'apparaître sur le site de l'association
<b>Manquement à la probité</b>	<b>Blâme</b> CAA de Bordeaux, 15.07.1997	Production d'un arrêt de travail non médicalement justifié. Sanction justifiée par le rapport d'un médecin agréé à la suite d'une contre-visite médicale
	<b>Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 3 mois</b> CE du 30.01.1995	Détournement de fonds
	<b>Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 6 mois</b> CAA de Nantes, 15.02.2001	Conservation de fonds résultant d'une vente de tickets repas même sans appropriation définitive
	<b>Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 2 ans</b> CAA de Marseille, 23.03.2004	Vol d'argent liquide par un guichetier de la Poste dans les enveloppes de ses clients
	<b>Rétrogradation</b> CE du 12.05.1997	Vol de matériaux de récupération, transport de ces matériaux au domicile de l'agent au moyen d'un véhicule de service et vente des matériaux au profit de l'agent. Sanction justifiée en dépit du fait que cette pratique n'était pas inhabituelle dans le service et commise au vu et au su du responsable hiérarchique

<b>Manquement à la probité</b>	<b>Mise à la retraite d'office</b> CAA de Douai, 11.07.2002	Présentation d'une carte professionnelle au moment d'une interpellation par des agents de sécurité d'un magasin à la suite d'un vol. Sanction justifiée en raison de l'atteinte portée à la réputation du service, indépendamment du fait que la carrière de l'agent était exempte de reproches, qu'il aurait en définitive payé les marchandises et qu'aucune plainte n'ait été déposée par la direction du magasin
	<b>Mise à la retraite d'office</b> TA de Bordeaux, 29.02.1996	Agent utilisant le matériel de l'administration et faisant exécuter des travaux par des agents sous ses ordres pendant les heures de service en échange de congés
	<b>Révocation</b>	L'agent fait acquérir du matériel à sa commune pour son usage personnel et fait effectuer durant les heures de service par des agents placés sous sa responsabilité différents travaux à des fins personnelles
<b>Violences physiques</b>	<b>Exclusion temporaire d'une durée de 2 ans</b> CAA de Marseille, 24.06.2003	Tentative d'agression par l'agent sur son supérieur hiérarchique accompagnée de refus d'obéissance et d'absence lors des contre-visites médicales
	<b>Rétrogradation</b> CE du 05.02.1997	Aggression physique sur un agent qui refuse d'obtempérer à un ordre. Sanction aggravée en raison de la position hiérarchique de l'agresseur vis-à-vis de l'agressé
	<b>Mise à la retraite d'office</b> CE du 29.03.1996	Agent faisant habituellement preuve dans l'exercice de ses fonctions d'un comportement anormalement agressif et qui entretient continuellement des rapports conflictuels avec les personnes qu'il dirige.
<b>Faux en écriture publique, accompagné de diverses négligences dans l'exercice des fonctions</b>	<b>Révocation</b> CAA de Douai, 02.12.2003	Les faits constitutifs de faux en écriture publique ne peuvent faire l'objet d'une amnistie car ils constituent un manquement à l'honneur
<b>Cumuls d'emplois</b>	<b>Révocation</b>	Exercice d'une activité privée lucrative, aggravée par des problèmes relatifs à la manière de servir : non-respect des horaires, absentéisme, absence de résultats positifs)

<b>Accumulation de faits</b>	<b>Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 2 mois</b> CAA de Nantes, 14.03.2002	Absences injustifiées répétées, instauration de mauvaises relations de travail entre les agents, atteinte à la vie privée des agents et communication de documents internes aux entreprises
	<b>Mise à la retraite d'office</b> CAA de Marseille, 18.06.2002	Absences répétées sans justification, exécution incorrecte des tâches confiées par le chef de service
	<b>Mise à la retraite d'office</b> CE du 22.11.1995	Sous-brigadier de police surpris en état d'ivresse pendant son service qui s'était précédemment signalé par des faits d'intempérance
	<b>Révocation</b> CE du 30.01.1995	Négligence constante dans l'accomplissement des tâches, attitude désinvolte et agressive envers ses collègues de travail, absences irrégulières. Sanction justifiée par la persistance des faits
	<b>Révocation</b> CE du 18.02.1998	Absence d'intérêt pour le travail, irrespect des horaires, absences non autorisées, refus d'obéir, entretien de relations conflictuelles avec ses collègues
	<b>Licenciement</b> CAA de Marseille, 23.03.2004	Agent contractuel persistant à contester les modalités d'organisation du travail, mauvaise volonté manifeste dans l'exécution des tâches, agressivité verbale excessive envers ses collègues de travail

AVIS RENDUS PAR LE CONSEIL DE DISCIPLINE PLACE AUPRES DU CDG84 DEPUIS 2010

Grade et catégorie du fonctionnaire	Griefs invoqués	Sanction proposée par la collectivité	Avis du Conseil de discipline
<b>SANCTIONS DU 4<sup>ème</sup> GROUPE</b>			
Chef de service de police municipale principal	Cautionne et entretient un système frauduleux dans la gestion du recouvrement des amendes forfaitaires et consignations	Révocation	<b>Révocation</b>
Educateur des activités physiques et sportives	Agression physique et verbale sur son supérieur hiérarchique à son domicile, sous l'emprise de l'alcool	Révocation	<b>Révocation</b>
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Cautionne et entretient un système frauduleux dans la gestion du recouvrement des amendes forfaitaires et consignations	Révocation	<b>Révocation</b>
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Faits d'ordre criminel	Révocation	<b>Révocation</b>
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Détournement, durant cinq années, d'importantes sommes d'argent des comptes d'une association paramunicipale dont l'agent assurait la présidence et dont la collectivité assurait partiellement le financement par voie de subvention annuelle.	Révocation	Cette sanction, ainsi qu'aucune autre, n'a pas emporté la majorité des voix. Le Conseil n'est pas en mesure de proposer une sanction de substitution à la collectivité.
Ingénieur principal	Prise illégale d'intérêt et récidive d'appels téléphoniques malveillants à partir du téléphone professionnel	Révocation	Avis défavorable à la sanction proposée par la commune (le comportement fautif de l'agent n'étant pas caractérisé en l'espèce)

Grade et catégorie du fonctionnaire	Griefs invoqués	Sanction proposée par la collectivité	Avis du Conseil de discipline
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe stagiaire	Désobéissance répétée à ses supérieurs hiérarchiques, absence de versement de fonds en trésorerie, destruction de pièces comptables	Exclusion définitive du service	<b>Exclusion définitive du service</b>
Attaché	Harcèlement moral, harcèlement sexuel, manquement à la probité	Révocation	<b>Mise à la retraite d'office</b>
Agent de maîtrise principal	Etablissement pour le compte de tiers de dossiers de permis de construire en échange d'une compensation financière à son bénéfice personnel	Révocation	<b>Mise à la retraite d'office</b>
<b>SANCTIONS DU 3<sup>ème</sup> GROUPE</b>			
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Conduite d'un véhicule du service en état d'ébriété. Manquement aux obligations de respect et d'obéissance hiérarchique et à l'obligation de servir	Révocation	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>18 mois</b> assortie d'un <b>sursis de 15 mois</b>
Brigadier-chef principal	Comportements inappropriés et abus dans l'exercice de ses fonctions, violences verbales à l'encontre d'usagers, établissement d'attestation frauduleuse, détérioration de véhicule	Révocation	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée d' <b>1 an</b>
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Refus réitérés de réaliser les tâches qui lui sont confiées. Manquement au devoir d'obéissance hiérarchique. Insultes et altercations avec son chef de service et certains collègues de travail	Révocation	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée d' <b>1 an</b>

Grade et catégorie du fonctionnaire	Griefs invoqués	Sanction proposée par la collectivité	Avis du Conseil de discipline
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Refus de se présenter sur sa nouvelle affectation. Exercice de façon rémunéré d'une activité de journaliste.	Révocation	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée d' <b>1 an</b> assortie d'un <b>sursis de 10 mois</b>
Agent de maîtrise	Menaces et insultes, messages téléphoniques agressifs, SMS injurieux envers l'autorité territoriale et sa hiérarchie.	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de six mois	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>6 mois</b> avec <b>sursis de 4 mois</b>
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Manquements répétés au devoir d'obéissance, comportement agressif et menaces verbales envers son supérieur hiérarchique	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 6 mois.	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>4 mois</b> assortie d'un <b>sursis de 3 mois</b>
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Trafic de ferrailles et comportement agressif envers ses supérieurs hiérarchiques	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 18 mois assortie d'un sursis de 6 mois	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>45 jours</b>
Ingénieur principal	Manquements professionnels récurrents et utilisation du téléphone professionnel à des fins de harcèlement	Révocation	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée d' <b>1 mois</b>
Educateur de jeunes enfants	A donné, de manière impulsive, une gifle à un enfant de 22 mois	Exclusion temporaire de fonctions d'1 mois	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions d' <b>1 mois</b>
Brigadier-chef principal	Exercice de ses fonctions en état d'ébriété	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée d'1 mois	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée d' <b>1 mois</b>

Grade et catégorie du fonctionnaire	Griefs invoqués	Sanction proposée par la collectivité	Avis du Conseil de discipline
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Profère des menaces envers son supérieur hiérarchique	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de six mois assortie d'un sursis de 3 mois	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée d' <b>1 mois</b>
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Agression verbale et physique d'un collègue de travail et menaces envers un adjoint de la municipalité	Révocation	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée d' <b>1 mois</b>
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Trafic de ferrailles	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 6 mois assortie d'un sursis de 3 mois	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée d' <b>1 mois</b>
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Absences injustifiées répétées, tentatives d'extorsion de fonds auprès d'usagers	Abaissement d'échelon	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée d' <b>1 mois</b>
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Falsification d'un arrêt de travail	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée d'1 mois	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée d' <b>1 mois</b>
Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	Manquements répétés dans l'exercice de ses missions, refus de la discipline et de la hiérarchie, propos injurieux à l'encontre de son responsable de service	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée d'1 mois	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée d' <b>1 mois</b>
Assistant socio-éducatif principal	Manipulation irrégulière des fonds publics en méconnaissance des règles comptables	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 20 jours	Sanction demandée non retenue et aucune sanction du 2 <sup>ème</sup> groupe n'a été retenue



Grade et catégorie du fonctionnaire	Griefs invoqués	Sanction proposée par la collectivité	Avis du Conseil de discipline
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Absences injustifiées et répétées malgré les avertissements et les sanctions	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 2 mois	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>16 jours</b>
<b>SANCTIONS DU 2<sup>ème</sup> GROUPE</b>			
Chef de service de la police municipale	Etat d'ébriété dans le cadre de ses fonctions	Rétrogradation	Avis défavorable à la sanction de rétrogradation (les faits reprochés à l'agent ne sont pas suffisamment établis)
Garde champêtre principal	Réalisation de travaux sans permis de construire Divers manquements à ses devoirs	Révocation	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>15 jours</b>
Agent de maîtrise principal	Absence pendant ses heures de travail pour effectuer des prestations à titre privé avec un véhicule de service	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée d'1 mois	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>15 jours</b>
Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe	Agression verbale et physique d'un collègue de travail	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée d'1 mois	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>15 jours</b>
Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe	Refus d'obéissance	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 15 jours.	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>7 jours</b>

Grade et catégorie du fonctionnaire	Griefs invoqués	Sanction proposée par la collectivité	Avis du Conseil de discipline
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Absence pendant ses heures de travail pour effectuer des prestations à titre privé avec un véhicule de service	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 15 jours	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>7 jours</b>
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Refus d'exécuter un ordre direct de sa hiérarchie	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 15 jours	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>7 jours</b>
Attaché	Exercice d'une activité accessoire sans autorisation du Président de l'établissement avec imitation de la signature de celui-ci	Révocation	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>5 jours</b>
Educateur des APS principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Comportement déplacé envers le personnel du corps enseignant.	Exclusion temporaire de fonction pour une durée de 15 jours	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>5 jours</b>
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Refus d'exécution des ordres de son supérieur hiérarchique, rédaction et diffusion d'une lettre comportant des insultes à l'encontre de celui-ci	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 15 jours	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>5 jours</b>
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Agression physique et verbale avec plusieurs de ses collègues	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 20 jours assortie de 10 jours avec sursis	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>5 jours</b>

Grade et catégorie du fonctionnaire	Griefs invoqués	Sanction proposée par la collectivité	Avis du Conseil de discipline
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Fausse déclaration d'accident de service, refus d'obéissance et instauration de mauvaises relations avec son supérieur hiérarchique, négligences professionnelles, manquement à la probité, absences irrégulières et répétées sans autorisation préalable, pression sur les autres agents	Révocation	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>5 jours</b>
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Absences injustifiés	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 16 jours	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>5 jours</b>
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Manquement aux règles de sécurité avec atteinte à des biens et mise en danger de l'intégrité physique d'un collègue et des tiers.	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 2 ans	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>5 jours</b>
Agent de maîtrise	Arrivée en état d'ébriété sur le lieu de travail	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de quinze jours	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>4 jours</b>
Adjoint technique de 1 <sup>re</sup> classe	Agression verbale et physique de son supérieur hiérarchique	Rétrogradation	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>4 jours</b>
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Propos injurieux sur les réseaux sociaux envers Monsieur le Maire	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 15 jours	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>4 jours</b>

Grade et catégorie du fonctionnaire	Griefs invoqués	Sanction proposée par la collectivité	Avis du Conseil de discipline
<b>SANCTIONS DU 1<sup>er</sup> GROUPE</b>			
Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	Usage de l'outil internet à des fins personnelles pendant ses heures de service	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 15 jours	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée de <b>3 jours</b>
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Refus de se soumettre à une directive de son supérieur direct, menaces de mort à l'endroit de cette même personne	Révocation	<b>Exclusion</b> temporaire de fonctions pour une durée d' <b>1 jour</b>
ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Manque de vigilance et a laissé partir un enfant de 4 ans de l'enceinte de l'école	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée d'un mois	<b>Blâme</b>
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Manquement au devoir d'obéissance hiérarchique et à l'obligation de respect	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 6 mois	<b>Blâme</b>
Adjoint d'animation de 1 <sup>ère</sup> classe	Non-respect des instructions de ses supérieurs hiérarchiques, multiplication de situations conflictuelles à l'égard de son entourage professionnel, absence injustifiée avec production d'un certificat médical antidaté	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 10 jours	<b>Blâme</b>
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Régularisation d'une absence injustifiée par la production d'un certificat médical hors de toute affliction pathologique	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 15 jours	<b>Blâme</b>

Grade et catégorie du fonctionnaire	Griefs invoqués	Sanction proposée par la collectivité	Avis du Conseil de discipline
Adjoint d'animation de 2 <sup>ème</sup> classe	A giflé, de manière impulsive, un enfant dans l'exercice de ses fonctions	Exclusion temporaire des fonctions d'une durée de 5 jours	<b>Avertissement</b>
Directeur territorial Emploi fonctionnel de DGS	Attitude d'obstruction systématique envers le président de l'EPCI, manque de loyauté à son égard se manifestant par des rapports privilégiés avec le président sortant, faits de « harcèlement » vis à vis d'un agent	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 6 mois	<b>Aucune sanction</b> (les faits reprochés à l'agent ne sont pas établis)
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Refus réitérés de respecter les consignes Absences injustifiées Comportement agressif à l'égard de la hiérarchie et de ses collègues de travail	Révocation	<b>Aucune sanction</b> (les faits reprochés à l'agent ne sont pas établis)
Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Exercice activité accessoire non autorisée, pendant congé maladie, fausses déclarations et abus de confiances	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 1 an	<b>Aucune sanction</b> (les faits reprochés à l'agent ne sont pas établis)
Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	Refus de prendre ses fonctions dans un nouveau poste.  Refus d'obéissance	Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de six mois.	<b>Aucune sanction</b> (les faits reprochés à l'agent ne sont pas établis)